

Jean Desessard

Lettre de candidature aux élections sénatoriales à Paris



Chères et chers ami.e.s écologistes, par cette lettre, je déclare ma candidature aux élections sénatoriales de septembre 2011 à Paris.

Un bilan à la fois collectif...

Ma candidature s'inscrit dans la continuité du travail accompli par les cinq sénatrices et sénateurs écologistes au cours de ce mandat. Si Marie-Christine Blandin, élue dans le Nord, en septembre 2001 a été la pionnière écologiste au Sénat, c'est l'arrivée en septembre 2004 de trois élu.e.s écologistes – Alima Boumédiène et moi-même à Paris, Dominique Voinet en Seine Saint-Denis – qui a marqué l'entrée des écologistes au Sénat. En juillet 2007, la participation « honteuse » de Jean Marie Bockel au gouvernement a permis à Jacques Muller de nous rejoindre et de renforcer notre action.

Bien que nous ne disposions pas des moyens d'un groupe – il faut 15 sénatrices et sénateurs – nous avons réussi à travailler collectivement et solidairement, nous épaulant dans des débats fortement symboliques comme les retraites, la réforme des collectivités territoriales, la privatisation de La Poste, le projet de loi HADOPI et les multiples lois sur l'immigration et la réforme de la justice ...

Nous avons défendu, fortement, la spécificité du projet écologiste sur la croissance, sur le nucléaire, sur la participation des citoyens et des usagers, sous les sarcasmes de la droite et le silence poli de nos partenaires de gauche.

Nous avons constamment cherché les convergences avec les député.e.s, pour adopter des positions communes, en particulier lors des Congrès – réunion des deux chambres, Assemblée Nationale et Sénat à Versailles. A titre d'exemple, nous avons décidé de voter pour l'introduction du principe de précaution dans la constitution, alors que les partis de gauche se sont abstenus.

Nous avons élaboré des positions collectives avec les instances nationales du parti, avec les responsables des commissions, avec les élus régionaux et locaux sur des thématiques précises, ce qui a permis la cohérence entre l'action locale et nationale.

Bien sûr, il faut relativiser notre action - 5 parlementaires parmi 343 - mais il est admis par tous que nous avons réussi à imposer un nouveau courant de pensée dans l'hémicycle.

... et personnel

Il serait trop long de présenter ici l'ensemble des sujets sur lesquels j'ai travaillé et les actions dans lesquelles je me suis investi ; je vous invite à les retrouver sur mon blog.

Je me contenterai d'un rapide résumé.

Membre de la Commission des Affaires Economiques de 2004 à 2008, j'ai affirmé mon opposition aux OGM et j'ai défendu la filière bio, lors du débat sur la modernisation agricole ; le maintien des services publics lors des projets de loi sur la privatisation des aéroports de Paris et sur la création de la banque postale.

J'ai montré lors du débat sur l'eau qu'une autre gestion des ressources est possible ; j'ai défendu le solaire et l'éolien, lors du projet de loi Energie, la solidarité et la complémentarité entre territoires lors du projet de loi « Territoires ruraux », la préservation des espaces naturels lors du débat sur les parcs nationaux.

Lors du débat sur le logement, j'ai défendu l'application de la loi de réquisition, le principe d'amendes plus élevées pour la non-application par les communes de la loi SRU, j'ai pris position contre l'inflation des loyers, pour des incitations à la rénovation énergétique des bâtiments.

J'ai défendu le commerce de proximité et la production locale, des prix régulés, lors du débat sur les marges arrières des grandes surfaces.

Membre de la Commission des Affaires Sociales, depuis 2008, j'ai porté l'idée de réduction de temps de travail lors du débat sur les retraites, j'ai défendu l'idée de revenu d'existence, lors de la mise en place du RSA et son extension aux jeunes de 18 à 25 ans.

J'ai proposé une autre politique de santé lors du projet de loi « Hôpital, Patients, santé et Territoires », le maintien des services publics de proximité lors du débat sur la privatisation de La Poste.

J'ai lutté pour la reconnaissance des droits des

salariés, lors de la loi sur le dialogue social, contre la casse du code de travail, en particulier lors de la loi restreignant le droit de grève. J'ai défendu le principe d'un impôt juste et une autre répartition des richesses, le plein emploi et le projet d'une société redistributive lors de la loi TEPA introduisant le bouclier fiscal et la défiscalisation des heures supplémentaires.

J'ai pointé l'insuffisance du soutien aux filières créatrices d'emploi dans le secteur des énergies renouvelables et dénoncé la remise en cause des moyens de l'AFPA lors du débat sur la formation professionnelle.

Dans le cadre d'interventions inter-commissions, j'ai pris fermement position contre le couvre-feu imposé par le gouvernement lors de la révolte des banlieues de 2005. J'ai défendu le principe de la décentralisation, un mode de scrutin proportionnel aux élections territoriales pour défendre la parité Femme/Homme et la représentation de la diversité politique, lors du débat sur la réforme des collectivités locales. J'ai défendu l'idée d'un autre mode de transports, d'un autre aménagement de l'Ile-de-France, lors du débat sur le Grand Paris.

Enfin, j'ai participé à deux missions sénatoriales sur la précarité des jeunes et la souffrance au travail.

Pour une réforme du Sénat

Renforcer de façon significative la présence écologiste au Sénat, c'est possible, dès septembre 2011, mais, aussi, en septembre 2014, puisqu'il n'y aura alors aucun élu écologiste sortant et que ces élections auront lieu après les élections municipales de la même année.

L'évolution du rapport de forces au Sénat permet d'espérer une alternance politique dans cette assemblée conservatrice depuis sa création. Un Sénat de gauche et écologiste, quelle perspective enthousiasmante !

On mesure l'importance de l'enjeu avec la perspective d'une Assemblée Nationale où la gauche et les écologistes seraient majoritaires et une possible alternance à la Présidence de la République.

Au-delà de cette évolution que j'espère « inextinguible », de cette chambre créée en 1795 pour tempérer les ardeurs de l'Assemblée Nationale

de l'époque, il convient de s'interroger sur le rôle de cette institution.

Dans leur programme, les Verts ont pris position pour remplacer le mode de scrutin actuel des sénatoriales - scrutin indirect des élu.e.s - par une élection à la proportionnelle de listes à l'échelon régional.

Néanmoins, nous devons continuer à nous interroger sur les insuffisances de la démocratie représentative en terme de participation des citoyens/ennes, de prise en compte de la parité F/H à l'ensemble des postes de responsabilité, et de représentation de la diversité.

Plus précisément, au cours de ce second mandat, je serais prêt à animer un groupe de travail sur le rôle du Sénat et la transformation de ses missions.

Dans le cadre du bicamérisme, le Sénat doit-il avoir pour fonction de doubler toutes les activités de l'Assemblée Nationale ou ne doit-il pas trouver une place spécifique, à l'heure de la montée en puissance des régions, d'un rôle plus important du Parlement européen et une prise en considération institutionnelle accrue des partenaires sociaux et associatifs ?

Elu et militant

Elu, je reste un militant.

Disponible pour les groupes locaux, pour les déplacements en région, attentif aux demandes des associations, présents lors des manifestations, les actions militantes.

En particulier, au cours de la mandature, j'ai souvent répondu aux sollicitations pour utiliser le «droit de visite» parlementaire dans les centres de rétention. Cela m'a permis de dénoncer les conditions de rétention, mais aussi d'agir concrètement dans le soutien aux sans-papiers. Tout au long de la mandature, j'ai accueilli et animé, en lien avec le monde associatif, de nombreux colloques : les ondes électro-magnétiques, l'agriculture en Afrique sub-saharienne, la réforme des retraites, la mixité sociale dans l'habitat, l'orpaillage en Guyane, etc.

Elu, je reste un acteur du parti.

J'ai participé de façon active à la vie du mouvement ; j'ai été présent à tous les CNIR (du temps de feu «Les Verts») et ces dernières années, j'ai participé de façon active au processus du rassemblement et à la mise en place de la structuration de la nouvelle formation, en tant qu'animateur du «groupe 4-21».

Un des axes essentiels de l'action écologiste est «l'exemplarité» ; au nom de ce principe, j'ai démissionné, suite à mon élection au Sénat, de mon mandat de Conseiller de Paris, pour respecter les engagements du parti sur le non-cumul.

Perspectives et engagements

Si vous m'accordez votre confiance pour un second mandat, je serai élu au nom de la nouvelle formation que nous avons créé à Lyon «Europe Ecologie – Les Verts». Cette nouvelle formation représente un espoir immense et, en tant que parlementaires, nous devons contribuer à crédibiliser et renforcer notre organisation.

Les écologistes se trouvent face à une immense responsabilité.

En effet, les conséquences de la crise écologique mondiale se traduiront sous de multiples formes, inattendues, subites et violentes : conflits armés, émeutes urbaines, implosions sociales, crashes financiers... et face à l'imminence de crises de telles ampleurs, le monde politique traditionnel, de gauche et de droite, focalisé sur la reprise illusoire de la croissance, incapable de rompre avec l'idéologie productiviste du 20e siècle, restera désemparé et continuera à bégayer ses sempiternelles réponses inadaptées et vaines.

Sachons anticiper et nous préparer, car les populations confrontées à ces crises seront en attente de réponses politiques nouvelles. En conséquence, nous n'avons plus simplement la tâche de faire progresser la prise de conscience écologiste mais de traduire aujourd'hui en actes notre projet.

Demain, nous aurons à décider, à mettre en oeuvre.

Cette responsabilité nous impose de dégager un fil conducteur et de concentrer notre action sur des priorités. En particulier, nous pouvons orienter notre action sur quatre axes stratégiques complémentaires :

- Confirmer notre audience électorale ; si nous souffrons aujourd'hui d'un système électoral basé sur le scrutin uninominal favorisant la bipolarisation, il n'est pas écrit dans le marbre que nous ayons vocation, indéfiniment, à être les supplétifs de la social-démocratie.

- Engager avec les acteurs de terrain, les forces syndicales, associatives, des liens pérennes et déterminer les alliances pour mener les combats, face aux urgences environnementales, sociales et démocratiques.

- Faire vivre la coopérative de l'écologie politique. Notre nouvelle formation permet une liaison organique avec les acteurs du changement, avec les créateurs, les expérimentateurs de nouvelles pratiques sociales contribuant à la mise en place «ici et maintenant» du projet écologiste.

- Amplifier la construction des Verts européens, des Verts mondiaux. Il n'est pas pensable d'envisager la construction d'une gouvernance écologique dans un seul pays.

Parlementaires, nous sommes au carrefour de l'élaboration programmatique entre le parti, les acteurs de terrain et le monde institutionnel.

En ce qui me concerne, mon action portera principalement sur la conversion écologique de l'économie, pour garantir le plein emploi pour toutes et tous en travaillant moins, pour lutter contre la précarité et la souffrance sociale, pour défendre le revenu d'existence, pour une réforme écologiste de la fiscalité, pour garantir le droit au logement, pour le maintien de services publics de qualité et de proximité.

Chères et chers ami.e.s, voici les engagements que je souhaite mettre en oeuvre au cours de ce prochain mandat, au Sénat et dans l'action militante quotidienne, sur le terrain, avec vous.

Cet engagement nécessite un combat de chaque instant pour rompre avec l'individualisme, le conformisme et le prêt à penser de nos sociétés.

J'y suis prêt, je compte sur votre soutien.

Avec mes salutations écologistes,

Jean Desessard

Informations sur mes activités au Sénat : <http://www.desessard-senateur.org/>

Merci de m'adresser votre soutien à : desessard@lesverts.fr